

RAPPORT MORAL 2017

1997-2017 : 20 ans d'actions pour l'environnement

Au terme d'une année riche en surprises électorales et intense en actions, l'association Agir pour l'Environnement a poursuivi et atteint l'un de ses objectifs affichés : être à 100% indépendant. Nous avons renoncé à toute subvention publique, nous prémunissant contre toutes tentatives de pressions émanant des décideurs politiques.

Avec 10545 adhérents, soit une hausse de près de 20% d'une année sur l'autre, Agir pour l'Environnement connaît une dynamique incontestable, faisant de l'association l'une des toutes premières ONG hexagonales de protection de l'environnement.

Au terme d'un patient travail de structuration, le réseau d'Agir pour l'Environnement est ainsi devenu un formidable outil au service de la mobilisation citoyenne. Au regard des enjeux écologiques, il est peu d'écrire que cet outil est non seulement utile mais nécessaire.

L'élection surprise d'Emmanuel Macron peut « en même temps » permettre de débloquer des dossiers emblématiques comme ceux de Notre-Dame des Landes et se révéler être une mauvaise surprise pour l'environnement tant sont flous son programme écologique et ses accointances connues avec le milieu économique connues. Le fait est qu'Agir pour l'Environnement poursuivra inlassablement son engagement déterminé pour une planète vivable.

Avec 5 campagnes menées avec une certaine réussite et un véritable écho dans les médias et l'opinion publique, Agir pour l'Environnement change d'échelle en inscrivant ses campagnes dans un temps long ; ceci permettant d'obtenir des résultats qu'il nous était difficile d'atteindre précédemment.

En 2017, nous avons contesté de nombreux projets inutiles comme l'aéroport de Notre-Dame des Landes, le méga centre commercial Europacity, le projet d'autoroute entre Lyon et Saint-Etienne ou encore la ferme-usine des 4000 bovins envisagée à Digoïn. Nous nous sommes également engagés en faveur d'aliments bio en restauration collective ou pour le maintien des aides à la bio. Nous avons incité notre réseau à créer des zones de BZZZ au sein desquelles les adhérents d'APE ont été incités à semer des graines mellifères et nectarifères. Nous nous sommes également mobilisés pour un moratoire sur les nanoparticules. Chaque campagne a fait l'objet de partenariats que nous avons noués avec des structures comme l'Unaf, la Fnab ou la Fcpe. Grâce à un réseau électronique fort de plus d'un demi-million de contacts, nos pétitions électroniques ont systématiquement porté leur fruit.

En célébrant nos 20 ans, nous n'avons pas sombré dans une autocélebration qui n'aurait pas beaucoup de sens, eu égard à la situation écologique, mais nous pouvons néanmoins mesurer le chemin parcouru, sans prétention mais avec l'intime conviction que beaucoup a été fait mais qu'énormément reste à faire. En cinq ans à peine, notre association a vu ses effectifs quintupler, passant d'à peine 2000 adhérents à plus de 10000. C'est une véritable satisfaction que de savoir partagée notre stratégie.

Une nouvelle majorité parlementaire est sortie des urnes. Hormis quelques députés qui se comptent sur les doigts de deux mains... l'immense majorité des parlementaires demeurent insensibles aux crises

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

écologiques. L'environnement n'est, pour ces nouveaux parlementaires, même pas un sujet polémique ; c'est un angle mort. Notre responsabilité est donc d'interpeller inlassablement, sensibiliser et dénoncer afin que les questions écologiques ne passent pas par perte et profit.

En réunissant 10000 adhérents autour du projet d'Agir pour l'Environnement, nous avons conscience des atouts d'une écologie populaire. Gageons qu'ensemble, il nous sera possible de peser pour une planète vivable.

Philippe Colomb, président

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

En accord et pleine application du plan stratégique adopté en 2012, l'association a décidé d'allonger la durée de ses campagnes afin d'obtenir des résultats tangibles et accroître l'expertise de l'association sur les sujets abordés. Ceci a permis à l'association d'être tout à la fois plus précis sur les arguments défendus auprès des décideurs politiques et pédagogiques à l'endroit du grand public. Trois nouvelles campagnes ont été engagées en 2017. Ces dernières sont venues s'ajouter aux campagnes engagées les années précédentes.

Comme en 2016, les campagnes se sont développées et appuyées sur des outils électroniques efficaces permettant de toucher un public très large. Le réseau électronique de l'association atteint désormais près d'un demi-million de contacts, permettant de rassembler entre 50 000 et 100 000 signatures. En fonction des sujets traités, nous avons désormais acquis une notoriété et une influence certaine qui nous permet de peser sur les décisions.

En terme de contenu, l'engagement de l'association contre les grands projets inutiles et imposés lui permet d'intervenir sur un grand nombre de projets contestés (Center parcs, ferme-usine, aéroport, autoroutes, gare TGV...). L'association s'est ainsi pleinement mobilisée durant l'enquête publique relative à la ferme-usine dites des 4000 bovins située à Digoin en Saône-et-Loire. En toute cohérence, l'association a également engagé une mobilisation contre l'artificialisation des terres agricoles. Nous nous sommes également pleinement mobilisés en soutien au réseau bio pour tenter de sauver les aides à la conversion et au maintien des agriculteurs bio. Nous avons ainsi porté cette exigence d'équité durant les Etats généraux de l'alimentation.

Dans le cadre de notre combat pour la sauvegarde des insectes pollinisateurs, Agir pour l'Environnement a lancé une vaste opération de création de « zones de BZZZ », espace au sein duquel les particuliers ont été invités à semer des graines mellifères tout en s'engageant à ne pas utiliser de produits chimiques.

En 2017, nous avons également poursuivi notre combat pour un moratoire sur les nanoparticules et pour l'introduction d'aliments bio en restauration collective.

Vie de l'association :

Avec 1453 personnes ayant opté pour un prélèvement automatique mensuel (contre 821 en 2014) et 6347 personnes ayant adhéré via notre site-internet, l'association a connu un saut quantitatif très important en 2017. Répartis de façon relativement homogène sur le territoire français (avec des points forts en Rhône-Alpes, Ile de France et Bretagne), les adhérents d'Agir pour l'Environnement constituent désormais un réseau qu'il est nécessaire de réunir en vue d'accroître la mobilisation citoyenne.

L'équipe est passée de 4 à 7 permanents, à laquelle sont venus se joindre 3 volontaires en service civique. Cette professionnalisation de l'équipe va de pair avec une implication plus importante du Conseil d'administration qui se sera réuni physiquement 4 fois et aura tenu 14 réunions téléphoniques.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

Nom de la campagne : Stop aux nanos

Contexte : La dissémination de nanoparticules dans l'environnement en général et l'alimentation en particulier est un fait avéré. Les premières analyses effectuées pour le compte d'Agir pour l'Environnement par le LNE, laboratoire reconnu, ont mis en évidence une contamination quasi systématique de certains additifs par les nanoparticules, au premier rang desquels nous retrouvons le dioxyde de titane (E171) et le dioxyde de silicium (E551). A la suite de ces premières analyses, la répression des fraudes a été saisie afin de mener enquête. Une centaine d'analyses ont été menée par la DGCCRF mais les résultats tardent à être rendus publics. Le magazine 60 millions de consommateurs a également mis en évidence la présence de nanos dans un grand nombre de produits. De fait, il semble que la répression des fraudes privilégie la pédagogie à l'adresse des industriels plutôt qu'une démarche contentieuse. L'Agence nationale de sécurité sanitaire environnementale a également été saisie à deux reprises afin d'évaluer l'impact biologique et sanitaire des nanoparticules, et ce à la suite de la publication d'une étude de l'INRA mettant en évidence le caractère potentiellement cancérigène du dioxyde de titane. Au final, durant cette année 2017, peu de décisions concrètes ont été prises par les autorités françaises, qui semblent privilégier une certaine forme de procrastination politique.

A contrario, la campagne « marché » engagée par l'association porte ses fruits puisqu'une vingtaine d'industriels ou distributeurs se sont engagés à retirer les nanoparticules de leurs produits. Le site infonano.org connaît une fréquentation importante, participant à l'information du consommateur qui ne peut s'appuyer sur un étiquetage qui fait aujourd'hui encore défaut, malgré un règlement européen applicable depuis 2014.

Objectifs : L'association mène campagne pour obtenir un moratoire sur les nanoparticules dans les biens de consommation courante. Dans l'attente de ce moratoire, l'association exige que le règlement européen INCO (INformation du COsommateur) soit appliqué par les industriels et que la présence de nanoparticules soit portée à la connaissance des consommateurs via un étiquetage.

Actions engagées : L'association a participé activement à l'atelier 8 des Etats généraux de l'alimentation en défendant l'idée d'un moratoire sur les nanoparticules. Agir pour l'Environnement a également organisé des actions ciblant le ministère de l'économie et la répression des fraudes afin d'obliger ces institutions à passer des discours aux actes. L'association a également maintenu la pression sur les industriels en rendant publiques de nouvelles analyses tout en animant le site infonano.org. A l'occasion d'Halloween, l'association a diffusé une liste des produits destinés aux enfants et susceptibles de contenir des nanoparticules. Enfin, l'association a rassemblé plus de 50000 signatures pour un moratoire sur les nanoparticules.

Résultats obtenus : Après avoir tergiversé, la répression des fraudes semble prête à engager des procédures contentieuses ciblant les industriels négligents utilisant des nanoparticules sans en informer le consommateur via un étiquetage adéquat. Notre pression vis-à-vis des industriels porte également ses fruits puisqu'une vingtaine d'industriels ont accepté de retirer les additifs suspects de la composition des produits qu'ils fabriquent ou commercialisent.

Impact médiatique : Trois reportages/enquêtes ont été réalisés autour de cette campagne « nano » participant à la prise de conscience du public autour des enjeux posés par les nanos. Un article du Canard enchaîné a permis d'accélérer les démarches engagées par la DGCCRF. Enfin, l'opération menée quelques jours avant Halloween a connu un bon retentissement médiatique.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

Nom de l'opération : Zone de BZZZ

Contexte : Selon une étude allemande récente, près de 80% des insectes auraient disparu en une trentaine d'années. Cet effondrement n'est nullement le fruit du hasard mais la conséquence directe d'un mode d'agriculture en guerre avec le vivant. L'arrachage des haies, la monoculture transformant de vastes zones en déserts verts sans fleurs à butiner et surtout l'épandage de pesticides au premier rang desquels nous trouvons les insecticides néonicotinoïdes créent les conditions de cet écocide. C'est ainsi que depuis l'autorisation de mise sur la marché de ces insecticides tueurs d'abeilles, les apiculteurs ont constaté un taux de mortalité des ruches passant de 5 à 30, voire 40% chaque année. Ce sont près de 15 milliards d'abeilles qui périssent sous l'effet des épandages toxiques en France chaque année. Ces 300000 ruches qui disparaissent ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Les insectes pollinisateurs dans leur ensemble subissent les errements de cette agriculture productiviste. Les pollinisateurs sont pourtant essentiels à l'humanité puisque sur les 100 espèces végétales cultivées qui fournissent 90% des aliments mondiaux, 71 sont pollinisées par les abeilles.

Objectifs : En réaction à ce printemps silencieux qui s'annonce, l'association a décidé de proposer à son réseau de créer des zones de BZZZ, espaces naturels exempts de tous produits chimiques sur lesquels des graines mellifères sont semées. Agir pour l'Environnement s'est fixée pour ambition de créer 1000 zones de BZZZ en France la première année. Une attention particulière a été portée à la sélection variétale des graines afin d'offrir des fleurs adaptées aux territoires et pollinisateurs.

Actions engagées : Dans le cadre de cette opération, nous avons lancé une collecte participative et édité une campagne « papier » diffusée à plus de 20000 exemplaires. En lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et de l'Office pour les insectes, nous avons développé un argumentaire pédagogique en vue de sensibiliser le réseau d'Agir pour l'Environnement à l'importance de la sauvegarde des insectes pollinisateurs.

Résultats obtenus : La première édition de cette opération a connu un succès inespéré puisque plus de 3000 zones de BZZZ ont été créées en France. Au total, ce sont plus de 3 millions de graines qui ont été semées dans le cadre de cette opération. La mise en ligne d'un site permettant de créer des zones de BZZZ est envisagée pour l'année 2018. En lien avec le MNHM, l'association compte proposer à son réseau de participer à une vaste enquête participative dénommée SPIPOL.

Campagne « Agriculture bio : A l'aide... ! »

Contexte : L'agriculture bio a le vent en poupe. 71% des produits bio consommés en France sont produits en France et 85% des Français interrogés par l'Agence bio se déclarent intéressés par une bio local. Le boom de la consommation qui ne se dément pas depuis plusieurs années a un effet mécanique sur l'offre. Fin 2016, 32 264 producteurs se sont engagés en bio, soit une hausse de 12%. La bio représente 1 538 047 hectares en hausse de 17% par rapport à 2015. Ce sont ainsi 19 fermes qui se convertissent à la bio en France chaque jour ! Face à cette *succes story*, le gouvernement a fait le choix incompréhensible de réduire les aides versés à la conversion tout en supprimant les aides au maintien accordées aux paysans bio. Pour s'attirer les bonnes grâces du syndicat majoritaire, le ministre de l'agriculture n'a pas souhaité transférer du pilier 1 au pilier 2 de la PAC les sommes nécessaires à l'amplification de la dynamique bio ; ceci ayant pour conséquence l'obligation de gérer une pénurie budgétaire artificielle.

Objectifs : En lien avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique, l'association s'est opposée aux décisions prises par le ministre de l'agriculture et a demandé le maintien plein et entier des aides accordées aux paysans bio.

Actions engagées : Au beau milieu de la période estivale, le ministre de l'agriculture a annoncé le gel

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

du versement des aides au maintien tout en restant dans le flou concernant l'avenir effectif du dispositif d'aide à la conversion. Agir pour l'Environnement a lancé une pétition électronique rassemblant près de 90 000 signatures. Parallèlement à cette mobilisation en ligne, nous avons pris rendez-vous avec les différents ministères et remis les signatures au ministre de l'agriculture et à celui de la transition écologique. Durant les Etats généraux de l'alimentation, nous avons également porté cette revendication, notamment au sein de l'atelier 11. Dans le cadre de la plate-forme pour une transition agricole et alimentaire, rassemblant plus de 60 partenaires associatifs et syndicaux dont Agir pour l'Environnement est à l'origine, nous avons rédigé une tribune en faveur des aides à la bio cosignée par une trentaine de responsables associatifs et rencontré les conseillers du président de la République, du premier ministre et du ministre de l'Agriculture. Agir pour l'Environnement a également organisé une soirée débat en présence du président de Biocoop, de la présidente de la FNAB et de nombreux acteurs favorables au maintien des aides à la bio.

Campagne « Macantine.bio »

Contexte : Parents d'élèves, malades ou personnes âgées plébiscitent, lorsqu'on prend la peine de les interroger, les aliments issus de l'agriculture biologique et produits localement. Pourtant, sur les 11 millions de repas servis chaque jour en restauration collective, dont 7 millions en milieu scolaire, moins de 4% des aliments sont bio. Pour porter la part de bio à 20% en restauration collective, il serait nécessaire, selon la FNAB, de convertir 400 000 hectares de surface agricole utile supplémentaires. Le coût matière d'un repas (qu'il soit bio ou pas) tourne autour de 2 euros. Au regard des différentes initiatives locales, il est possible d'affirmer que l'introduction de bio n'influe pas (ou marginalement) sur le prix global du repas. De fait, certains gestionnaires profitent d'une augmentation de la part de bio pour revoir les menus et limiter le gaspillage alimentaire qui peut parfois dépasser les 30% d'un repas !

Objectifs : L'association a poursuivi sa campagne en faveur d'un seuil d'au moins 20% de bio locale en restauration collective d'ici à 2020. A la suite de la censure du Conseil constitutionnel de la loi Egalité et citoyenneté ayant introduit ce seuil de 20%, l'association a décidé de poursuivre son combat en interpellant et sensibilisant les élus locaux à l'intérêt de promouvoir une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Actions engagées : L'association a développé et mis en ligne un site permettant d'interpeller les responsables politiques et administratifs de plus de 50 000 établissements scolaires. Agir pour l'Environnement a également mené enquête et publié les réponses à un questionnaire adressé à l'ensemble des mairies et gestionnaires d'établissement (collège et lycée). Près de 4000 réponses ont déjà été collectées. Plus de 10 000 personnes ont également sollicité les décideurs politiques locaux afin d'exiger plus de bio en restauration collective. Un document « papier » a également été édité et diffusé à plus de 10 000 exemplaires, notamment aux parents d'élèves membres de la FCPE. L'association a également accompagné la sortie du film « 0 phyto, 100% bio » qui a attiré plus de 10000 spectateurs fin 2017.

Résultats obtenus : A l'occasion du lancement du site macantine.bio, un sondage a été publié, assurant au site une bonne couverture presse. Dans le cadre de la campagne présidentielle, l'association a interpellé l'ensemble des candidats et a obtenu des engagements de la part de celui qui est devenu depuis président de la République. Même si les engagements électoraux sont fréquemment frappés d'obsolescence rapide, l'association compte s'appuyer sur les propos et engagements d'Emmanuel Macron pour relancer une dynamique autour d'un seuil d'au moins 20% d'alimentation bio et locale en restauration collective. Cette demande a été portée, conjointement

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

par Agir pour l'Environnement et la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves à l'occasion des Etats généraux de l'alimentation.

Campagne contre la ferme-usine des 4000 bovins

Contexte : L'industrialisation de l'élevage est fortement contestée depuis le combat contre la ferme-usine des 1000 vaches. Face aux demandes constantes des consommateurs réclamant une alimentation locale et de qualité, les méthodes de production industrielle appliquées à l'agriculture illustrent parfaitement les dérives du productivisme agricole. Entre malbouffe et souffrance animale, misère paysanne et déshumanisation profonde, les fermes-usines sont fortement rejetées par l'opinion publique. En Saône-et-Loire, à Digoin, un agriculteur a déposé une demande d'autorisation pour un centre d'allotement (mise en quarantaine avant exportation) pouvant accueillir jusqu'à 4000 bovins. La stabulation déjà construite fait l'objet d'une mise en demeure par la préfecture car non conforme. L'enquête publique doit permettre l'expression des riverains, des paysans alentour et des ONG de protection de l'environnement.

Objectifs : La campagne engagée par Agir pour l'Environnement en partenariat avec la Confédération paysanne 71 et la CAPEN a pour ambition de nationaliser ce projet tout en apportant des éléments suffisamment probants pour amener le commissaire enquêteur à émettre un avis négatif.

Actions engagées : Durant l'enquête publique, une pétition électronique a été engagée et a permis d'interpeler le commissaire enquêteur. Parallèlement à cette mobilisation en ligne, une manifestation a eu lieu à Digoin rassemblant un bon millier de personnes.

Résultats obtenus : La pétition électronique a rassemblé près de 70000 signatures et a fortement pesé dans la décision du commissaire enquêteur d'émettre un avis négatif à ce projet. Avis qui devra encore être entériné par une décision du préfet qui doit intervenir dans le courant du premier trimestre 2018.

Campagne contre le projet d'autoroute A45

Contexte : La multiplication des projets autoroutiers interroge sur la cohérence des pouvoirs publics dans la nécessaire lutte contre le dérèglement climatique et l'artificialisation des terres agricoles. Le projet de seconde autoroute située entre Lyon et Saint Etienne est fortement contesté, et ce de longue date par les potentiels riverains.

Objectifs : Alors même que le projet d'aéroport situé à Notre-Dame des Landes bat de l'aile, il est important de ne pas transiger sur d'autres projets inutiles tout aussi climaticides et tout autant énergivores. Avec la fin inéluctable des ressources pétrolières, un gouvernement doit anticiper en investissant dans la transition énergétique. Parce que certains élus locaux misent leur réélection sur la construction d'infrastructures inutiles mais grandiloquentes, supposées asseoir et affermir leur crédibilité politique, des projets comme celui de l'A45 émergent partout en France. Agir pour l'Environnement s'est engagée de longue date contre les projets autoroutiers et a donc tout naturellement apporté son soutien aux opposants locaux afin d'obtenir l'abandon du projet d'autoroute A45.

Actions engagées : Une pétition électronique a été lancée et a permis de rassembler plus de 15000 signatures. L'association a également participé au rassemblement organisé par les opposants locaux.

Résultats obtenus : Le gouvernement a annoncé l'organisation des Assises de la Mobilité et missionné Philippe Duron, ancien député et auteur d'un premier rapport dit Mobilité 21 afin que celui-ci évalue la pertinence des projets et les hiérarchise en fonction de leur degré de pertinence.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

Campagne « Hypermarché... le début de la "faim" ! »

Contexte : Chaque année, ce sont plusieurs millions de m² de nouvelles surfaces commerciales qui sont construites en France. Alors qu'une forte majorité de Français estiment suffisant le nombre de grandes surfaces commerciales, la Commission Nationale d'Aménagement Commerciale accorde quasi systématiquement des autorisations. De fait, ces autorisations ont un impact important sur l'artificialisation des terres agricoles et la désertification des centres urbains.

Objectifs : L'association mène campagne pour un moratoire sur l'autorisation de nouvelles surfaces commerciales et pour une refonte des modalités de décisions accordées par les commissions départementales et commission nationale d'aménagement commercial.

Actions engagées : L'association a lancé une vaste campagne « papier » amplifiée par une campagne électronique s'opposant au projet de giga centre commercial situé en Gonesse dans le Val d'Oise.

Agir pour l'Environnement a lancé une vaste enquête adressée à l'ensemble des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial afin de connaître précisément la composition de ces commissions. Parallèlement, l'association a sollicité l'IFOP pour connaître l'opinion des Français sur l'intérêt ressenti de nouvelles surfaces commerciales.

Résultats obtenus : Lancée en fin d'année 2017, cette campagne doit être poursuivie en 2018 avec l'ambition de rendre publique l'enquête menée auprès des préfetures vis-à-vis des CDAC. Des rencontres ainsi que la remise des pétitions sont également prévues. Enfin, l'association apportera tout le soutien nécessaire à l'abandon du projet Europacity de Gonesse.

Campagne contre le « Sulfoxaflor », insecticide néonicotinoïde

Contexte : Après une mobilisation historique coordonnée par Agir pour l'Environnement, les parlementaires ont adopté la loi Biodiversité qui interdit les insecticides de la famille des néonicotinoïdes à partir du 1^{er} septembre 2018. Des dérogations sont possibles jusqu'en 2020. En contradiction avec cette loi, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et environnementale a accordé une autorisation de mise sur le marché de deux insecticides néonicotinoïdes commercialisés par la société Dow.

Objectifs : L'association a mené campagne pour l'interdiction du sulfoxaflor, insecticide tueur d'abeilles.

Actions engagées : Une pétition électronique a été lancée en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Cette pétition a recueilli plus de 125 000 signatures et a été remise au ministre de l'Agriculture et à celui de la Transition Ecologique. Une procédure contentieuse a été engagée au fond devant le tribunal administratif afin d'obtenir l'annulation de la décision d'autorisation de mise sur le marché. Fin 2017, la procédure suit son cours.

Résultats obtenus : En recueillant plus de 125 000 signatures, nous avons créé une vaste mobilisation citoyenne, obligeant le gouvernement à demander à l'ANSES des données confirmatives. Même si cette demande ne suspend pas l'autorisation, elle permet de reconnaître implicitement que l'ANSES a accordé une autorisation de mise sur le marché sans avoir l'ensemble des éléments lui permettant de prendre une décision éclairée. La suspension (et non l'interdiction définitive) prononcée en référé est une première étape obtenue par l'association Générations Futures. En partenariat avec l'UNAF, Agir pour l'Environnement espère obtenir l'interdiction définitive du Sulfoxaflor en 2018.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

Neuvième édition du Jour de la Nuit

Agir pour l'Environnement, coordinatrice de l'événement, a fédéré autour de cette 9^{ème} édition un collectif de 25 organisations, aussi bien institutionnelles qu'associatives. Ce panel d'acteurs a permis d'aborder la pollution lumineuse sous ses divers angles et mobiliser plus largement le soir du 14 octobre. Ce sont au total 651 événements qui ont marqué cette année 2017 : 329 animations organisées simultanément avec 322 extinctions totales et partielles de l'éclairage public. Comme chaque année désormais, le Jour de la Nuit est devenu un évènement incontournable de l'agenda écologique. La souplesse de l'évènement permet à de nombreuses structures de se l'approprier. C'est ainsi qu'il est possible d'assister à des actions menées par les veilleurs de nuit éteignant les magasins sur-éclairés tout en soutenant l'action de collectivités agissant en faveur d'un environnement nocturne préservé.

Au regard des efforts faits par la ville de Paris pour réduire l'intensité et le nombre de points lumineux, Agir pour l'Environnement a mobilisé son équipe pour photographier les principaux monuments parisiens éteints pour l'occasion (Arc de Triomphe, Opéra Garnier, Bastille, Notre-Dame de Paris, le Sacré Cœur, le Panthéon...).

Publication des livres « la Bio pour tous » et « Une planète pour tous »

En partenariat avec nos amis des éditions du Passager clandestin, nous avons édité deux nouveaux livres illustrés par Red ! et rédigés par Stéphen Kerckhove. Via un financement participatif, ces deux livres sont économiquement équilibrés et permettent à l'association de se doter de brochures pédagogiques largement diffusées, soit 2000 exemplaires pour « La bio pour tous » dont la préface a été rédigée par Jacques Caplat et 1500 exemplaires pour le livre « Une planète pour tous » retraçant, à l'occasion des 20 ans d'Agir pour l'Environnement, l'activité et les principales campagnes et victoires de l'association.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2018

RAPPORT FINANCIER 2017

Pour la septième année consécutive, l'association Agir pour l'Environnement clôt son exercice avec un résultat **positif de 3655 euros en 2017**. Avec un exercice 2017 dont le total des produits est en forte augmentation (713 017 euros en 2017 contre 600 620 euros en 2016 et 513 472 euros en 2015), la structure financière de l'association demeure saine et marque un véritable dynamisme. Année après année, nous sommes en train de réussir à créer une réserve afin d'améliorer la visibilité de la trésorerie de l'association à 6 mois. Nos fonds propres passent de 163 670 € à 167 325 euros (essentiellement immobilisés dans les "murs" de l'association).

L'autonomie financière de l'association reste exceptionnelle puisque cette année encore les cotisations, les dons des particuliers et les ventes de matériel représentent environ 97.51 % de nos recettes. Les recettes issues des dons en ligne augmentent sensiblement pour atteindre 337 940 euros (en intégrant les opérations Ulule), soit 47,40 % de nos recettes. Enfin, plus de 14,79 % de nos recettes proviennent des prélèvements automatiques en hausse de 8 160 euros. Si on y ajoute les aides à l'emploi (peu susceptibles de baisser), **notre "dépendance" aux subventions baisse significativement de près de 7 points d'une année sur l'autre pour s'établir à 0,98 % de nos recettes.** Nous n'avons pas souhaité déposer de demandes de subvention ni au titre de la réserve parlementaire, ni auprès des services du ministre de l'écologie.

Force est de constater que l'investissement engagé il y a désormais plusieurs années dans les outils électroniques permet à l'association d'accéder à une véritable autonomie financière lui octroyant une liberté d'action enviable. Par ailleurs, l'augmentation significative des dons en ligne via une carte bancaire vient s'ajouter aux versements effectués par chèque via les supports « papier » qui résistent étonnamment. Il est néanmoins à noter que les adhésions en ligne peuvent être source d'insécurité car le renouvellement d'une année sur l'autre est loin d'être acquis. Conscients de cet enjeu, nous avons œuvré pour améliorer le taux de ré-adhésion qui est passé de 38,51 % en 2015 à 48,48 % en 2016 pour s'établir à 56,34 % en 2017. Des progrès peuvent encore être obtenus afin d'améliorer la fidélisation de notre réseau.

Par ailleurs, comme chaque année, nous faisons le constat qu'une grande partie des recettes de l'association se concentre en fin d'année, rendant la lisibilité du résultat de l'association relativement ardue. Il est donc extrêmement difficile d'anticiper en réduisant (ou pas) la voilure afin de nous rapprocher de l'équilibre budgétaire. La communauté « Agir pour l'Environnement » tend néanmoins à se consolider, y compris en terme financier.

L'augmentation continue du nombre d'adhérents permet tout à la fois à l'association d'augmenter son influence, sa légitimité et son autonomie financière. Le pari fait en 2017 de réduire drastiquement la part des subventions, afin d'éviter d'être exposé aux pressions des financeurs est en passe d'être réussi. De fait, l'autonomie financière d'Agir pour l'Environnement a atteint pour la première fois un niveau avoisinant les 100 %. Cette volonté d'indépendance financière maintes fois réitérée a également pour effet de préserver ce lien si fragile avec les milliers de donateurs.

La bonne santé financière de l'association est due à la confiance des adhérents et donateurs. Nous ne pouvons que leur en savoir gré et les remercier sincèrement en tentant d'être à la hauteur de cette confiance.

Jean HASCOUËT, Trésorier